

CNAHES, 63 rue Croulebarbe, 75013 PARIS

Rep/Fax : 01 44 07 02 33

e-mail : info@cnahes.org

la lettre

Numéro 16 - mars 2004

Editorial

Il m'est agréable d'ouvrir ce numéro de « La Lettre » par des félicitations à Mathias Gardet, notre chargé de mission pendant deux ans, qui vient d'être nommé maître de conférence à l'Université Paris VIII. Mathias fait partie des fondateurs du CNAHES. Sa disponibilité, ses compétences et son dynamisme ont accompagné le développement de notre association. Sa formation d'historien et son « goût de l'archive » constituaient une agréable synthèse fort utile pour l'ensemble de nos actions. Nous perdons un salarié, mais nous gagnons un bénévole puisque Mathias continuera de militer parmi nous : le Conseil d'administration l'a nommé, à l'unanimité, expert auprès du bureau et du conseil de notre association.

Notre nouvelle chargée de mission est une jeune diplômée de l'Université d'Angers : Agnès Seguin. Elle nous connaît puisqu'elle a déjà participé à des chantiers d'archives organisés par le CNAHES. Elle sera parmi nous à partir du 15 mars. Notre aventure l'intéresse malgré la précarité du poste que nous lui proposons : un contrat à durée déterminée à plein temps pour sept mois. Bienvenue parmi nous.

Le 11 février, les délégués régionaux se sont retrouvés pour une journée de travail. Sur les huit régions actives, sept étaient représentées. Beaucoup d'idées ont été échangées concernant l'animation et les travaux à entreprendre selon les particularités de chaque région. Les nouveaux statuts adoptés lors de notre dernière assemblée générale précisent le rôle important que doivent jouer les délégués régionaux en favorisant un ancrage de nos actions dans leur propre territoire et en prenant en compte les particularités locales.

N'oublions pas que notre association, déclarée en 1994, fêtera ses dix ans cette année. La région Rhône-Alpes est prête à nous accueillir en novembre prochain pour une journée d'étude et pour notre assemblée générale. Il ne s'agira pas de faire l'éloge de notre passé mais bien de se projeter dans l'avenir. Nos archives et notre mémoire, en construisant notre histoire, doivent nourrir le temps présent. Les professionnels d'aujourd'hui ont besoin de retrouver un cap au milieu des nombreuses réformes mises en œuvre ces dernières années. Nous pouvons les y aider.

Roger Bello
Président

Retenez dès aujourd'hui les dates des

4 et 5 novembre 2004

**Journée d'étude et
assemblée générale du CNAHES**

Nous serons reçus à Bron (Rhône) par la jeune et dynamique délégation régionale du CNAHES qui a bien voulu se charger, en collaboration avec le CREA Rhône-Alpes, de l'organisation de la journée d'étude du 4 sur le thème (titre provisoire) de "la transmission des pratiques professionnelles dans l'éducation spécialisée". Elle se tiendra toute la journée.

L'assemblée générale se tiendra le 5 au matin

Nos Partenaires

Plusieurs organismes nous apportent une aide directe :

- le Ministère de la Culture et de la communication (accueil de nos archives)
- le Ministère de la Justice (subvention)
- le ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité (subvention)

Mais aussi :

- la SNASEA pour le tirage et l'envoi de « La Lettre »,
- Alfa Informatique pour le prêt de matériel et de locaux ainsi que pour l'aide technique au maintien du site internet,
- la BFCC pour notre plaquette,
- ainsi que plusieurs associations qui nous prêtent leurs locaux ou nous versent une cotisation supérieure à la cotisation statutaire.

LES CONFÉRENCES DU MÉRIDIEN 1945-1959

À la Libération, le problème de l'enfance délinquante inquiète considérablement l'opinion publique et les autorités, soucieuses d'encadrer une jeunesse qui doit permettre la reconstruction du pays. L'après-guerre représente non seulement une prise de conscience de la gravité de ce phénomène, largement amplifiée dans les discours de l'époque, mais impose aussi la nécessité de réagir. Il symbolise surtout la période « héroïque », « l'ère des pionniers », où se mêlent l'enthousiasme des éducateurs dits de la « première génération », le bouillonnement des idées mais aussi les incertitudes devant l'ampleur de la tâche à accomplir. La rééducation naît de l'effervescence et de la multitude des engagements et met en évidence le sentiment d'urgence qui anime les acteurs sociaux de l'époque. Elle désigne la prise en charge des mineurs délinquants et en danger moral.

C'est dans la perspective de faire quelque chose pour « sauver » cette jeunesse française, porteuse de tous les espoirs pour l'avenir, que naissent les conférences de Méridien. Organisées par le service de Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Eclaireurs de France, dirigé par Henri Joubrel, elles ont lieu tous les premiers trimestres de chaque année entre 1945 et 1959, à raison d'une conférence par semaine. Elles sont le fruit de la collaboration des six associations scoutes françaises (Eclaireurs de France, Scouts de France, Eclaireurs Unionistes, les Guides de France, Eclaireurs Israélites, et Fédération Française des Eclaireuses de France), qui entendent s'engager dans la lutte pour l'inadaptation juvénile. Les conférences de Méridien sont créées afin de faire connaître le grave problème qu'est l'enfance délinquante et plus globalement l'enfance inadaptée. Elles se présentent comme des « *plans de rencontres* » pour toutes les personnes qui se sentent concernées ou intéressées par ce « véritable fléau social ». La délinquance des mineurs est considérée comme un péril majeur car elle touche la jeunesse française, sur laquelle reposent les espoirs de la reconstruction au lendemain de la guerre.

Nées du désir sincère mais néanmoins marginal du scoutisme français de « faire quelque chose », elles trouvent leur place dans le contexte de la Libération. Orchestrées par Henri Joubrel, « grand pionnier de l'enfance difficile », elles deviennent très vite de véritables rendez-vous pour toute une première génération d'éducateurs et pour les assistantes sociales. Elles constituent une sorte de trait d'union entre toutes les personnes qui travaillent pour l'enfance en difficulté et montrent que la rééducation est un petit univers, une sorte de famille. Premier moyen mis en œuvre pour faire connaître la situation des mineurs en difficulté, elles connaissent un succès rapide et grandissant tenant à la qualité des orateurs, issus d'horizons professionnels différents (justice, santé, éducation...). Cette diversité, visible aussi parmi les auditeurs, témoigne parfaitement des efforts de cohésion et de collaboration qui sont entrepris pour aider les mineurs délinquants. Les conférences témoignent du dynamisme du secteur naissant de l'Enfance Inadaptée, elles en montrent les orientations, les préoccupations mais aussi les angoisses. Elles visent également à montrer les besoins énormes pour permettre l'encadrement d'une jeunesse qu'il faut aider.

Informers, sensibiliser et rassembler autour de ce problème sont des objectifs essentiels des conférences mais il s'agit aussi de susciter des vocations nouvelles, d'encourager

des jeunes à exercer le métier d'éducateur, présenté comme difficile mais indispensable par les orateurs. Il faut également expliquer ce qu'est l'enfance inadaptée, comprendre, chercher des solutions, présenter les équipements, les comparer, en faisant intervenir par exemple des orateurs étrangers. Pendant quinze ans, les conférences ont illustré le souci constant du jeune secteur de l'Enfance inadaptée d'évoluer pour progresser, pour améliorer les structures d'encadrement et d'accueil, et surtout pour permettre à l'enfant de s'épanouir au sein d'une société qui doit tout mettre en œuvre pour le soutenir et le protéger. Pourtant il convient de nuancer car si dans le discours des conférences, qui reflète celui de l'époque, ces objectifs sont clairement annoncés, la pratique, quant à elle, diffère : l'internat reste toujours la structure d'accueil la plus utilisée bien que le maintien dans la famille soit préconisé. De même, la prévention est plus souvent abordée dans le sens du traitement nécessaire de l'enfant inadaptée, plutôt que dans le sens d'une anticipation de l'inadaptation chez l'enfant.

Reflets des premiers pas de la rééducation, à travers les récits d'expériences individuelles ou collectives racontées par les « pionniers », les conférences constituent une page essentielle de l'histoire du secteur de l'enfance inadaptée. Par leur richesse et leur abondance, elles constituent un témoignage exceptionnel de cette période « pionnière » où tout semblait rester à faire, à créer, à construire. Elles illustrent un état d'esprit et une ambiance particulière, propre à ce secteur en construction.

Cette atmosphère, seules les archives et les personnes qui y ont assisté peuvent la faire partager. Déposées au CAPEA, les archives du fonds ANEJI/AIEJI/DUPIED et plus précisément les documents relatifs aux conférences, permettent de comprendre l'organisation simple mais bien huilée des cycles de Méridien. De plus, la correspondance est abondante entre le service et les orateurs et auditeurs. Cependant, ce fonds d'archives ne contient pas les cinq premières années de conférences, ni la totalité des comptes rendus des exposés. Néanmoins, un certain nombre furent publiés dans les revues *Rééducation* et *Les Cahiers français d'Information*, ainsi que des résumés dans le *Bulletin de l'Union des Sociétés de Patronage*. En ce qui concerne les cinq premières années, les rapports d'activités et les demandes de subventions éclairent sur les difficultés financières et matérielles de l'après-guerre et sur les initiatives nombreuses. Elles montrent la création du service qui organise les conférences, les activités variées de son commissaire, Henri Joubrel, ainsi que les ambitions du scoutisme en ce qui concerne la rééducation.

En dehors de ces sources manuscrites, les ouvrages édités sur la question de l'enfance inadaptée, tels ceux de Paul Lutz, de Jean Chazal ou d'Henri Joubrel, offrent un regard concret sur les projets, les idées et les idéaux qui jalonnent cette période. De même, le roman de Gilbert Cesbron, *Chiens perdus sans collier* ou celui d'Henri Joubrel, *La pierre au cou*, insistent sur l'enthousiasme, le dynamisme mais aussi les inquiétudes, les déceptions des pionniers de l'après-guerre. Bien que stéréotypés, ils dépeignent cette ambiance spécifique de l'après-guerre, entre ébullition des idées et incertitudes face à l'ampleur du problème. Enfin, les entretiens ou plutôt les discussions avec certains pionniers de l'enfance inadaptée, comme MM. Roland Assathiany, Pierre Lalire et Marc Ehrhard, constituent de précieux témoignages pour restituer le mieux possible l'esprit de Méridien, l'esprit des années « héroïques ».

Hélène Michaud

Les délégués régionaux se réunissent

Les nouveaux statuts de notre association votés par l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2003 transforment les correspondants régionaux en délégués régionaux afin de faciliter les contacts locaux et l'obtention éventuelle de subventions. Réunir les délégués régionaux des régions actives ou en passe de l'être devenait indispensable. Cette rencontre s'est donc déroulée le 11 février 2004 dans les locaux de l'association « Accueil de la mère et de l'enfant » qui, donc, accueille aussi le CNAHES pour un grand nombre de ses réunions.

Sept régions étaient représentées : l'Alsace (Michel Claudel), la Bourgogne (Bernard Gouhot), la Bretagne (Marie-France Hamon), l'Île de France (Pierrette Bello), le Nord-Pas de Calais (Marcella Pigani), Rhône -Alpes (Jean Royer), Provence-Alpes-Côte d'Azur (Jacques Gauneau).

Une région était excusée : la Lorraine (Jacqueline Mathieu).

Étaient également présents : Roger Bello (Président), Michèle Cornély (secrétaire générale), Guy Dréano et Chantal Duboscq (membres du bureau), Roger Hueso (trésorier), Mathias Gardet (chargé de mission).

Il faut noter que Marie-France Hamon et Bernard Gouhot sont nos petits nouveaux : ils acceptent de prendre respectivement la responsabilité de la Bretagne, en succédant à Alain Vilbrod, et la responsabilité de la Bourgogne, en succédant à Pierre Lalire.

Cette réunion avait pour but de procéder à un échange des pratiques afin d'enrichir le fonctionnement de chaque région et de parvenir à un véritable ancrage local. En préalable, la modestie de nos moyens est rappelée : le budget actuel permet tout juste le fonctionnement national (salaire du chargé de mission, tirage et envoi de « La Lettre », frais de déplacement, de courrier et de téléphone). Seule la forte implication des militants bénévoles nous permet de mener nos différentes actions. Le résultat s'avère très positif : plus de mille mètres linéaires d'archives au CAPEA, une convention signée avec trois ministères, des contacts établis avec plusieurs services départementaux d'archives, des journées d'étude, des séminaires, un patrimoine sauvegardé et une histoire qui se construit.

Les échanges entre les participants montrent la grande variété des actions entreprises :

En Île de France, un groupe travaille sur les référentiels théoriques de l'éducation spécialisée depuis 1945, et un autre groupe élabore un abécédaire pour le cinquantenaire d'une association à partir de ses documents officiels. La recherche des gisements d'archives a également mobilisé cette région ce qui a permis au CNAHES d'intervenir dans plusieurs centres de formation et dans plusieurs associations. Un memento est en cours d'élaboration afin de susciter l'intérêt pour les archives dans les associations.

Dans le Nord-Pas de Calais, la délégation s'est davantage intéressée à la réalisation de colloques et à leur publication, avec les moyens du bord. Ces actions mobilisent étudiants et professionnels d'aujourd'hui en même temps que les adhérents de la région. Par ailleurs cette région apporte un appui important à tout ce qui se réalise dans les locaux du Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT) : le

séminaire sur la mémoire, les mardis du CAPEA, l'assemblée générale 2003... Ces temps forts permettent d'harmoniser les relations entre les centres de formation. Le lien est également assuré avec la Belgique.

En Alsace, le travail sur la mémoire constitue une dominante, mais les archives ne sont pas pour autant oubliées. Tous les centres de formation sont impliqués dans le travail de la délégation : cette implication est concrétisée par une convention qui permet de financer les actions et de réaliser chaque année des journées d'étude. La délégation a organisé la journée d'étude et l'assemblée générale 2002. Une publication des conférences a été réalisée. Des contacts sont établis avec la formation d'archivistes de Mulhouse. Les comptes-rendus des réunions régionales sont régulièrement envoyés au président du CNAHES.

En Rhône-Alpes, la région redémarre après une journée d'étude organisée en 2003. Compte tenu de l'importance de la région, des correspondants départementaux se mettent en place progressivement. Des contacts sont établis avec plusieurs universitaires qui s'intéressent à notre secteur ainsi qu'avec l'Association des Diplômés en Archivistique de Lyon (ADAL). Un chantier d'archives est en prévision dans une association. Par ailleurs, la délégation s'est engagée dans l'organisation de la journée d'étude et de l'assemblée générale de 2004 avec l'appui du CREAL.

En Provence, la délégation s'est associée à d'autres partenaires pour réaliser des journées d'étude. L'étendue de la région complique les contacts et des relais sont à constituer pour faciliter le fonctionnement. Le délégué régional s'y attache.

La Bretagne, la Bourgogne et la Lorraine se relancent. Des rencontres des adhérents sont prévues, avec, là aussi, la grande dimension de ces territoires qui supposera sûrement des relais départementaux et des appuis des centres de formation et des CREAL.

Ces échanges montrent que des actions très diverses sont menées dans les différentes régions selon leur génie propre et leurs particularités. La mobilisation des adhérents se réalise à travers des rencontres et des tâches concrètes (préparation d'une journée d'études, travail sur la mémoire et les archives, groupes de travail à thème...). Une régularité de ces actions est nécessaire pour maintenir l'intérêt. Des appuis régionaux sont indispensables et se trouvent souvent auprès des centres de formation, des CREAL ou de certaines associations. Nos moyens restent fort modestes, mais cette modestie pousse à l'imagination et risque fort de favoriser les soutiens. Cet ancrage régional est indispensable parce qu'il fait partie de notre histoire.

Roger Bello à partir des notes prises par Michèle Cornély

Nous avons reçu un petit avis de recherche de Jean Ughetto : « Pour avoir été à Bordeaux en mai 1993 parmi les quarante diplodocus, j'aimerais savoir s'il existe encore quelques survivants de la promotion Pestalozzi née à Montesson en novembre 1946 ».

Ceux qui se sentent concernés peuvent écrire au CNAHES qui transmettra .

Nouvelles des régions

● Rhône-Alpes

La réunion inaugurale de la délégation régionale s'est tenue le 18 décembre dernier à Lyon. Animée par le nouveau délégué, Jean Royer, elle a réuni une quinzaine de participants, nombre d'autres ayant manifesté leur intérêt et s'étant excusés.

En introduction, Jean Royer a rappelé l'histoire et l'action du CNAHES

Après avoir débattu de la question des archives, débat introduit par un exposé de Mathias Gardet, il est convenu considérer cette question comme prioritaire pour la région. Deux chantiers sont déjà ouvertes : celui de l'ADSEA 69 et celui de Chambéry.

Les participants ont jeté les bases du réseau régional en organisant des groupes de correspondants départementaux. L'Isère, la Savoie et le Rhône sont déjà partants.

La réunion suivante étant prévue pour le 8 mars à Chambéry, d'autre (bonnes) nouvelles parviendront sous peu.

L'adresse de la délégation régionale

Chez Jean Royer, 50 rue de la Marne, 69500 BRON
Tél. 04 72 15 06 25

Ou CREA Rhône-Alpes, 18 Av. Félix Faure, 69007 LYON
emploi@creai-ra.org

D'après le compte-rendu de Jean Royer

● PACA

Une réunion régionale "inaugurale" s'est tenue au CEPES de Rousset, initiée par Jacques Gauneau et par Jean Tachdjian.

Après un rappel de l'action du CNAHES, ont été débattues les actions qui pourraient être engagées dans la région : l'information du secteur professionnel et de celui de la formation sur l'importance de l'histoire d'une part, le travail d'identification et de sauvetage des archives et leur mise à la disposition des professionnels de l'histoire et des étudiants d'autre part.

Ont été évoquées également les liaisons à établir avec les autres associations du secteur et avec les centres d'archive départementaux.

Les participants se sont proposé de "débusquer" les personnes intéressées à l'histoire du secteur et à la conservation-valorisation de ses archives.

D'autres réunions étant déjà programmées, nous attendons de cette région aussi de prochaines nouvelles (bonnes aussi).

D'après le compte-rendu d'André Heinrich

Les mardis du CAPEA

Les mardis continuent

De 14 heures à 18 heures, le troisième mardi du mois

Au Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT)
78 bd du Général Leclerc, 59057 ROUBAIX

Renseignements au 01 44 07 02 33

Le septième mardi s'est tenu le 16 mars sur le thème "La rééducation des filles : une histoire en friche."

Les prochains se tiendront :

- le 18 mai : **le comptage des mineurs délinquants**
- le 15 juin : **les revues du secteur**
- le 21 septembre : **la justice des mineurs**
- le 16 novembre : **l'éducation spécialisée à l'encontre de l'éducation nationale**

Lectures

● Martine Ruchat, *Inventer les arriérés pour créer l'intelligence. L'arriéré scolaire et la classe spéciale. Histoire d'un concept et d'une innovation pédagogique. 1874-1914*, Bern, Peter Lang, 2003, 239 p.

● Véronique Freund, *Le métier d'éducateur de la PJJ*, Paris, La Découverte, 2004, 191 p.

● Rappelons que l'on peut encore se procurer :

Le quotidien vécu au féminin dans l'éducation spécialisée et les services sociaux. Actes du colloque "Femmes du Nord", Passer les commandes à : CNAHES - délégation régionale du Nord - Pas de Calais, 125 rue Louise Michel, 59240 LILLE .20 Euros, port compris, chèque libellé au CNAHES.

Contributions à l'histoire des grands courants confessionnels et laïques en Alsace dans le travail éducatif et social

Les textes de cet ouvrage ont été présentés à la journée du CNAHES organisée par la délégation régionale Alsace le 1^{er} juin 2002 à Strasbourg.

Ecrire à Jacques PROVOT, 23 rue de Rathsamhausen - 67100 STRASBOURG, lui adresser un chèque de 12 Euros au nom du CNAHES.

Rappelons aux adhérents distraits et à ceux qui n'ont pas encore adhéré que la cotisation annuelle est (c'est un montant minimum)

De 20 euros pour les personnes physiques

De 50 euros pour les personnes morales

De 8 euros pour les étudiants

Chèques à l'ordre du CNAHES à adresser au trésorier :

Roger Hueso, 5 bis rue de la Minière, 91410 DOURDAN